

D.R.P.
Service Ingénierie Routière
Gestion du Domaine Public
Tél : 03 29 29 88 88

Compétence Président du Conseil Départemental des Vosges
- Permission de voirie
- Alignement
- Permis de stationnement

Maître d'Ouvrage : Nom et prénom, Collectivité ou Organisme

Adresse :

N° de téléphone : **Email** :

Personne physique agissant pour le compte du maître d'ouvrage :

Localisation de la demande	Commune de <input type="text"/>	Code Postal <input type="text"/>	
	Route Départementale n° <input type="text"/>	Parcelle n° <input type="text"/>	Section <input type="text"/>
	Rue ou Lieudit <input type="text"/>		

A Permission de voirie	<input type="checkbox"/> Travaux sous chaussée	<input type="checkbox"/> Eclairage public	<input type="checkbox"/> Création d'un réseau
	<input type="checkbox"/> Travaux sous accotement	<input type="checkbox"/> Eau potable	<input type="checkbox"/> Réseau privé
	<input type="checkbox"/> Travaux sous trottoir	<input type="checkbox"/> Assainissement	<input type="checkbox"/> Branchement particulier
	<input type="checkbox"/> Accès	<input type="checkbox"/> Téléphone	<input type="checkbox"/> Câble aérien
	<input type="checkbox"/> Aménagement de voirie	<input type="checkbox"/> Electricité	<input type="checkbox"/> Câble souterrain
	<input type="checkbox"/> Arrêt de bus	<input type="checkbox"/> Gaz	<input type="checkbox"/> Enseigne
	<input type="checkbox"/> Distributeurs de carburants	<input type="checkbox"/> Télédistribution	<input type="checkbox"/> Rejet dans le fossé
	Période souhaitée <input type="text"/>	Durée des travaux <input type="text"/>	Planning des travaux (à annexer)

B Alignement	Préciser le motif <input type="checkbox"/> Clôture <input type="checkbox"/> Portail <input type="checkbox"/> Haie <input type="checkbox"/> Transaction immobilière
	Description : <input type="text"/> <input type="text"/>

Pour les Communes à PLU, l'édification des clôtures est soumise à déclaration de travaux à déposer en Mairie

C Permis de Stationnement (hors agglomération)	Préciser l'objet <input type="checkbox"/> Dépôt de bois <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux <input type="checkbox"/> Echafaudage
	Autre Dépôt <input type="text"/> Durée du <input type="text"/> au <input type="text"/>

En agglomération les permis de stationnement sont délivrés par le Maire

A déposer par le maître d'ouvrage à la Mairie du lieu des travaux *Signature,*

A **Le**

VISA et AVIS DU MAIRE

Visa obligatoire, assorti de l'avis du Maire, pour toutes les interventions en agglomération

Favorable Défavorable

Prescriptions particulières

A **le**

Signature,

Cachet de la Mairie

A transmettre après signature pour avis et instruction

à l'Unité Territoriale concernée : ➤ Unité Territoriale OUEST 939 rue des Azeliers - 88800 VITTEL tél : 03 29 08 09 80

➤ Unité Territoriale Centre 7 rue des Chaudronniers 88190 GOLBEY tél : 03 29 29 57 57

➤ Unité Territoriale Est 217 chemin du Faing 88100 Sainte-Marguerite tél : 03 29 56 16 47

Important : Pièces à joindre à la demande en 2 exemplaires (Plan de situation et cadastral ou d'implantation et dessin type des installations projetées.)